

Communiqué

Le Crédit Mutuel et la RECMA remettent le 2e Prix de la Recherche Coopérative

Dans un contexte social, économique et écologique incertain, les entreprises coopératives ont des atouts à faire valoir : propriété collective et gouvernance participative selon le principe « 1 personne = 1 voix », solidarité et responsabilité envers la communauté, ancrage dans les territoires et l'économie réelle, stabilité économique, résistance à la crise économique et financière...

C'est pourquoi le Crédit Mutuel a organisé pour la deuxième année consécutive le Prix de la recherche coopérative, en partenariat avec la RECMA – revue internationale de l'économie sociale.

Parmi les candidats en lice issus d'une grande diversité de disciplines (économie, sociologie, agriculture, droit, ressources humaines, gestion, géographie, sciences politiques), le jury composé d'universitaires et de professionnels a récompensé trois étudiants -sous forme d'une dotation de 1500 à 2000 euros- dont les travaux de master témoignent de l'adéquation entre les principes qui guident les coopératives, les réalités de terrain, et les attentes des citoyens face à la crise.

- **1^{er} prix** : Olivier JOUAN observe le rapport des acteurs des entreprises coopératives au capital et au pouvoir sous l'angle original de la psychanalyse institutionnelle, et s'interroge : « la forme coopérative permet-elle de réguler les comportements humains les plus primaires, que le capitalisme spéculatif, toujours tenté par l'excès, stimule ? »
- **2^e prix ex-æquo** : Camille CITERNE s'attache au modèle des SCOP -Sociétés coopératives ouvrières de production- fondé sur la propriété privée collective de l'outil de production par les travailleurs, et analyse en quoi il peut porter un projet économique et social ;
- **2^e prix ex-æquo** : Clémence MORINIERE, à partir de l'expérience menée sur le territoire du Haut-Languedoc, analyse la mise en place d'une nouvelle gouvernance alimentaire à l'échelle d'un territoire – alliant structure coopérative, productions agricoles locales et logique de circuits courts.

A l'occasion de la remise des prix le 21 mars 2011 à la Confédération nationale du Crédit Mutuel, Etienne Pflimlin, Président d'honneur du Crédit Mutuel, a salué la grande qualité et l'originalité des travaux et « encouragé les étudiants à poursuivre leurs recherches et à se faire les porte-voix de la cause coopérative ».

Contact

Confédération nationale du Crédit Mutuel
cncm-rse@creditmutuel3d.com

Les mémoires lauréats

« La coopération de production, pour quel projet économique et social ? » *Par Camille CITERNE*

Au sein de l'économie sociale et solidaire, seules les coopératives de production posent, à travers leur imaginaire et leurs pratiques, la question de la propriété privée collective de l'outil de production par les travailleurs.

La loi sur les Sociétés Coopératives de Production, adoptée en 1978 puis révisée en 1992, dote le mouvement coopératif d'un cadre juridique favorable ; elle s'inspire des principes et idéaux coopératifs, comme la double qualité, la gestion démocratique de l'entreprise et l'impartageabilité des réserves, tout en offrant un cadre performant pour des entreprises ancrées dans une économie capitaliste.

Nous avons cherché à comprendre, dans ce contexte, quels rapports les SCOP actuelles entretenaient avec l'"utopie-ration" d'Henri Desroche, c'est-à-dire ce moteur quotidien d'un militantisme coopératif concret.

L'enquête menée auprès des SCOP du Grand Lyon montre qu'aujourd'hui le choix du statut coopératif est souvent le résultat d'une conjoncture : ultime solution pour reprendre l'entreprise, statut intervenant par défaut d'esprit d'entreprendre ou forme juridique héritée d'une autre équipe. Parfois, mais rarement, le choix de la SCOP est le fruit de l'imaginaire séduisant qu'elle a su représenter à un moment à ses créateurs. L'héritage coopératif est vécu comme un cadre d'entreprise participatif, avantageux pour les salariés. Mais l'organisation du travail et de la prise de décisions restent classiques et les relations inter-coopératives faibles. La fonction créatrice de l'utopie coopérative ne se réalise que marginalement au sein des SCOP, quand des formes de coopératives multisociétaires, telles que les Coopératives d'Activités et d'Emploi (CAE) ou les Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) viennent renouer avec la notion de métier, l'éducation à la coopération, l'utilité sociale ou le développement local.

« L'exercice démocratique en entreprise coopérative. Du sociétariat au néosociétariat, la coopérative d'entrepreneurs salariés ou l'émergence d'un modèle inédit de gouvernance. Un certain esprit du capitalisme. » *Par Olivier JOUAN*

Comment devenir sociétaire d'une entreprise collective quand on est un entrepreneur ? Comment animer le sociétariat dans une coopérative aux nombreuses originalités ?

Cet ouvrage propose une réflexion sur l'état du sociétariat dans les Coopératives d'Activités et d'Emploi (CAE), et sur son évolution à venir. Le lecteur est invité à effectuer une plongée dans l'Histoire du mouvement coopératif qui éclaire d'une certaine façon sur les fondements du capitalisme. Coopération et capitalisme sont aussi auscultés du point de vue de la psychanalyse institutionnelle.

Cet ouvrage s'appuie sur une solide expérience professionnelle du pilotage d'une CAE par l'auteur en tant que gérant de *Port Parallèle*, sur une large bibliographie et le rapprochement de plusieurs disciplines pour une meilleure compréhension des enjeux de la coopération, nécessaire à l'animation du sociétariat.

Des enquêtes et des entretiens auprès d'entrepreneurs, de salariés des équipes d'appui et de gérants viennent étayer la réflexion. Ce recueil de données vivantes, complémentaire à l'approche théorique, permet de brosser le portrait du rapport qu'entretiennent ces entreprises particulières aux questions de l'argent, du pouvoir et de la démocratie.

La coopérative d'entrepreneurs pourrait donner sens à un nouvel interagir en entreprise et plus largement en société. Sa capacité à interroger le travail, la subordination, la relation commerciale, peut la conduire à impacter durablement l'économie politique par la réintroduction du bien commun dans des entreprises qui n'appartiendraient plus qu'à elles-mêmes.

« Structuration d'un collectif autour d'une plateforme de regroupement de produits locaux. » *Par Clémence MORINIERE*

Les circuits courts de commercialisation des produits alimentaires sont aujourd'hui en plein essor. S'ils permettent de retrouver une proximité géographique et sociale entre la production, la distribution et la consommation sur les territoires, ils peuvent être un moyen de créer de nouvelles synergies locales pour une meilleure gouvernance alimentaire. Sur la base de ces constats, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc a co-construit un projet de plateforme de regroupement de produits locaux à destination des commandes collectives avec des partenaires publics et privés, dans les principes d'une économie sociale et solidaire. Afin d'accompagner la construction de cette gouvernance, l'étude présente un diagnostic des motivations d'acteurs du système alimentaire local pour l'implication dans le processus coopératif de montage de la plateforme. Des trajectoires d'engagement ont ainsi été différenciées en fonction des rationalités de ces acteurs, de leur niveau de perception de l'intérêt général du projet, et de leur volonté de développer ou de consolider des liens de proximité sur le territoire. L'analyse de ces trajectoires montre que les acteurs les plus à même de s'engager sont avant tout motivés par leurs valeurs éthiques du « bien manger sur le territoire », ensuite par une volonté de s'engager pour les besoins d'autrui. L'étude décrit enfin le montage de l'association préfigurant une société coopérative d'intérêt collectif : l'association « Régal d'oc, manger local en Haut-Languedoc ».